



TRIPTYQUE Utilisateurs MDPH

CONDITIONS PREALABLES :

Se munir de son identifiant et mot de passe
 Se connecter sur www.viatrajectoire.fr



En cas d'oubli, cliquez sur « *Mot de passe oublié* » et suivez la procédure. Un nouveau mot de passe sera envoyé sur votre messagerie.



Puis cliquer sur

La liste des décisions d'orientation à importer apparaît. Si toutes les lignes comportent la mention « *Les informations minimales de cette ligne sont présentes »*, il sera alors possible de cliquer sur « *Importer les décisions »*.

N° Dossier	ldentité	Date de naissance	Date de décision	Validhé	Catégorie	NH ESMS	Nb déficiences	Informations
7590400	DUPOND Maurice	né(e) le 12/05/2001	décision du (B)(02/2016	valable du 03/02/2016 au 05/10/2019	catégorie finess n°183	Aucun ESMS	1 déficience(s)	Les informations minimales de cette ligne sont présentes

<u>Attention</u> : si une ou plusieurs décisions d'orientation comportent la mention « *Des erreurs sont survenues lors du traitement de cette ligne »*, il faudra apporter les modifications nécessaires puis ré-importer le fichier.

Cliquer ensuite sur :

Importer les décisions

Pour un délai de traitement raisonnable, nous préconisons d'importer 2000 lignes maximum par import.

Le numéro de dossier est :

- VERT : si la décision d'orientation a été créée ou mise à jour avec succès.

- ORANGE : si la décision d'orientation a été créée ou mise à jour avec succès mais que certaines informations n'ont pas pu être importées.

- ROUGE : si la décision d'orientation n'a pas pu être créée ou mise à jour car celle-ci **existe déjà et n'est plus modifiable** (ex : elle a été annulée).

Rechercher un dossier

Dans le menu HANDICAP cliquer sur Rechercher un dossier

Vous pouvez ainsi rechercher toutes les décisions d'orientation qui ont été importées dans ViaTrajectoire sur la base *du numéro de dossier MDPH, du nom ou du prénom*.

Tableau de bord : « Gérer les décisions d'orientation »

Menu HANDICAP . choisir

Gérer les décisions d'orientation

Ce tableau de bord liste toutes les décisions d'orientation qui ont été importées. Un usager faisant l'objet de plusieurs décisions d'orientation aura donc plusieurs lignes.

En cours

L'onglet d'affiche les notifications pour les usagers bénéficiant actuellement d'une décision d'orientation en cours de validité.

Il comprend les décisions au statut suivant :

Décision non envoyée ou sans envoi actif

Décisions pour lesquelles seule la catégorie d'établissement a été renseignée lors de l'import : **aucun ESMS n'a donc reçu** la décision sur son tableau de bord à ce stade.

- Si l'ESMS est contacté par l'usager il peut récupérer la décision sur son tableau de bord avec le n° de dossier MDPH et le nom de la personne (en accord avec la catégorie visées) :

- La MDPH peut également envoyer la décision directement aux ESMS à partir de l'onglet « Recherche d'établissement ».

Décision d'orientation envoyée

Décisions d'orientation pour lesquelles des *notifications ont* été envoyées aux ESMS. Il est possible de visualiser de

manière synthétique tous les envois en cliquant sur



Décision d'orientation lue

Décisions pour lesquelles au moins 1 notification *a été lue par un ESMS*.

Contact effectué

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS destinataire d'une notification déclare que l'usager **a pris contact avec lui**. La date et le type de contact est précisé. Un ESMS peut déclarer plusieurs prises de contact avec la personne, elles sont toutes tracées dans l'historique.

Liste d'attente - En cours d'analyse

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS *place le dossier sur liste d'attente le temps de l'analyser*. La date de réception de la demande d'admission peut est précisée.

Liste d'attente – <u>Admissible</u>

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS déclare la *personne admissible mais <u>sans date d'entrée prévue</u>.*

Liste d'attente – <u>Admis</u>

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS déclare la personne admissible <u>avec une date d'entrée prévue</u>

Admission impossible proposée

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS propose une admission impossible, avec motif obligatoire et commentaire.

Dans la décision, la MDPH devra cliquer sur :

Soit « Entériner l'admission impossible » : la notification basculera au statut « Admission impossible entérinée ».
Soit « Refuser l'admission impossible » : la notification rebasculera à son statut précédent (« Décision d'orientation lue », « Contact effectué », « Admissible » ou « Admis »).
Soit d' « Annuler la notification ».

Admission impossible entérinée

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS destinataire d'une notification a proposé une admission impossible qui a été entérinée par la MDPH.



Usagers entrés

L'onglet

affiche les notifications pour les usagers entrés en ESMS, en période d'essai ou en cours de réorientation.

Période d'essai en cours

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESAT a donné comme réponse « Période d'essai en cours » et a indiqué la date de début.

Usager entré

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS a confirmé « l'entrée de l'usager » dans l'ESMS et à quelle date.

Demande de réorientation

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS « demande une réorientation de l'usager ». \$

= son état s'est amélioré ou au contraire aggravé.

Sorties et décisions renouvelées

L'onglet affiche les notifications pour les usagers dont le statut est « période d'essai non concluante » ou « usager sorti » de l'ESMS.

Période d'essai non concluante

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESAT a indiqué que la « période d'essai avait été non concluante » et précisé la date de fin de période d'essai.

Usager sorti

Décisions pour lesquelles au moins 1 ESMS a signalé « la sortie de l'usager » et a indiqué la date de la sortie de l'établissement ou du renouvellement et le motif.

Renouvellement

L'onglet

Ce statut correspond à une décision dont la date de fin de validité est arrivée à échéance et pour laquelle un renouvellement a été effectué.

Sans suite

regroupe les décisions d'orientation

annulées par la MDPH

Archivées

L'onalet regroupe les décisions d'orientation archivées, c'est-à-dire celles dont la date de fin de validité

est dépassée de plus de 90 jours. 💶

Tableau de bord : « Gérer les notifications envoyées »

Menu HANDICAP , choisir Gérer les notifications envoyées

Dossiers avec notifications

L'onalet comprend les dossiers pour lesquels une décision d'orientation a été envovée à au moins 1 ESMS.

Ce tableau de bord offre une « vue par usager » des décisions d'orientation et des notifications envoyées aux ESMS.

- Cliquer sur la ligne d'un usager : la liste des décisions d'orientation dont il fait l'objet apparaît.

- Cliquer ensuite sur l'une des décisions d'orientation : la liste des notifications envoyées aux différents ESMS et leur statut apparaît.

Tableau de bord « Gérer les évènements »

Dans le menu HANDICAP cliquez sur Gérer les événements

Ce tableau de bord recense tous les « Signalements d'une admission impossible » ou les « Déclarations d'entrée ou de sortie » d'un usager.

En cliquant sur l'icône dans la colonne «Statut », vous pouvez indiquer si l'évènement est non lu. lu. en cours de traitement ou traité, pour un suivi partagé au sein de la MDPH.

Intervenir sur une décision d'orientation

Modifier une décision d'orientation

Ouvrez une décision, cliquez sur « Modifier la décision d'orientation » en haut à droite.

Vous pouvez mettre à jour certaines informations administratives (à l'exception du numéro de dossier, de la date de la décision, de la durée de validité et de la catégorie d'établissement).

Annuler une décision d'orientation

A tout moment vous pouvez annuler une décision. Cette action annule toutes les notifications envoyées aux ESMS pour la décision en question.

Ouvrez la décision d'orientation puis, dans la section « Gestion » à droite de l'écran, cliquez sur « Annuler la décision d'orientation » et indiquez le motif.

Attention : annuler une décision d'orientation au motif « Usager décédé » entraîne l'annulation de toutes les autres décisions d'orientation en cours de validité de cet usager.

Réactiver une décision d'orientation annulée

Une décision d'orientation annulée peut être réactivée en

cliquant sur l'icône du tableau de bord. Vous pourrez renvover la décision aux ESMS de votre choix en réactivant les notifications à partir de l'onglet « Suivi des notifications ».

Intervenir sur une notification

Rechercher des ESMS et envoyer des notifications

Ouvrez la décision d'orientation puis cliquez sur « Recherche d'ESMS » en haut à droite.

Saisissez les critères de recherche puis cliquer sur Q Rechercher

Les résultats de la recherche apparaissent en dessous.

Envoyer la notification Cliquez sur pour envoyer une notification aux ESMS de votre choix.

Annuler une notification

Après avoir ouvert la décision d'orientation, depuis l'onglet «

Suivi des notifications », cliquez sur Sélectionner une action • et choisissez « Annuler la notification » en indiguant le motif.

Après l'annulation, il vous sera toujours possible de modifier son motif ou d'apporter une précision en cliquant

sur Modifier les informations. La notification annulée, n'annule pas la décision d'orientation et les autres notifications envoyées à d'autres ESMS.

Réactiver une notification annulée

Après avoir ouvert la décision d'orientation, depuis l'onglet «

Suivi des notifications », cliquez sur Sélectionner une action • et choisissez « Réactiver la notification » en indiguant le motif.